Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20261009-TH_DCM_2026_76-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 9 octobre 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
5 octobre 2026

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 14
Excusés 1
Votants 15

Membres présents : Mme Amandine BELLAY, M. Daniel BORDIER, M Julien CHENARD, : M Cédric DANIEL, Mme Aline GIACALONE Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINÉ, M. Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON, Mme Isabelle LEBRETON, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER.

Membres absents excusés : M Edmond LEVEQUE donne pouvoir à M Anthony LEBRETON

Membres absents : sans objet

Mme Elodie PETITJEAN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-76
Approbation du rapport 2025 de RAF CO

Le rapport annuel de RAF Co présente le bilan annuel de chaque service de Roche aux Fées Communauté (Economie-emploi, tourisme, culture, petite enfance-enfance-jeunesse, habitat, transport, sport, environnement ...) en termes de fréquentation, de nombre de dossiers ou bien d'évènements. Il précise également le budget des différents services.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents par vote à main levée, approuve le rapport annuel 2025 de Roche aux Fées Communauté.

Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE DE THOURIE 35134 (I. et V.)